

la lettre de Drap

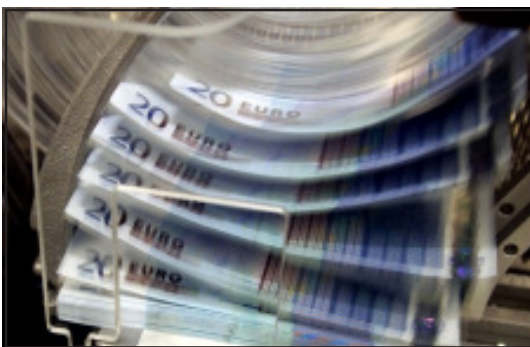
Mensuel de Drap - du 21 mai au 3 juin 2008 - n° 51

Un parking et un stade tout neuf !



Culture p 2

Le budget de la commune a été voté



Culture p 3

L'inauguration de la maison de retraite



Sports & Loisirs p 4

L'OMJCL : actions en faveur des familles



ACTUALITES COMMUNALES

EN BREF

✓ **Rénovation.** La médiathèque de Drap village a pris un coup de jeune. Prenons les escaliers en colimaçon et nous voilà dans espace jeunesse. Un livre s'ouvre et une nouvelle histoire commence. Chapitre I : Il était une fois une mezzanine avec des murs tout blancs. Une moquette devenue trop vieille qui a laissé la place au carrelage facile à nettoyer. Avec cet espace pour enfants, la médiathèque inspire à la lecture. Chapitre II : Un espace adultes en cours de réalisation, sera très prochainement aménagé. La suite au prochain épisode...



✓ **Assainissement.** L'entreprise Bertoni a bien avancé les travaux au quartier de la Colle-Caroubier. Plus que deux mois avant l'achèvement du chantier et les cinquante familles pourront bénéficier d'un réseau d'eaux usées. Le premier raccordement concernant le vallon de la Colle-Caroubier, la route de la Colle-Caroubier et la route Sainte-Catherine est prévu pour la fin du mois. En ce qui concerne la route du vieux château et ses deux antennes, le raccordement est prévu avant la fin du mois de juillet.

✓ **Déchets.** Les pollueurs n'ont aucune excuse. « Avec une commune dotée d'un service encombrants (destiné à ramasser les ordures ménagères comme : frigo, machine à laver...) tous lundis, des containers à disposition et une déchetterie à proximité, ce n'est pas pensable ! » précise Marc Morini, maire de Drap. « Nous retrouvons tous les déchets personnels sur les abords des routes mais ce n'est en aucun cas le travail de la municipalité, les personnes doivent se débarrasser de leurs poubelles eux-mêmes. Des sanctions pour ces pollueurs seront prises ! » ajoute-t-il. Les pollueurs se disent non payeurs en abandonnant leurs déchets aux bords des routes mais l'abandon sauvage de déchets peut coûter très cher. De 150 à 1 500 euros d'amende pour les sanctions pénales. Alors pourquoi risquer de prendre une amende quand il y a des containers à disposition ?



Extension de la mairie

Début des travaux

Le 13 mai dernier, l'entreprise Gastaud, chargée du gros-œuvre dans le cadre de l'opération d'extension de la Mairie, a commencé les travaux.

Cette opération consiste d'abord en la création d'une nouvelle salle du conseil et des mariages, dans l'espace situé actuellement entre la mairie et La Poste. A l'issue de la première phase de ces travaux, qui devraient durer six mois, l'accueil de la mairie sera transféré dans l'actuelle salle du conseil, ce qui améliorera son accessibilité. L'architecte Philippe Genin, qui assure pour la commune la maîtrise d'œuvre de l'opération, en précise les objectifs : « Il s'agit de donner aux habitants, au personnel municipal et aux élus une maison commune correspondant réellement aux besoins d'une ville de la taille de Drap. Dans le même temps, les locaux abritant La Poste

seront aussi réhabilités. Il faut noter que, grâce à une opération-tiroirs, ni La Poste, ni la mairie, ne devront être fermées durant les travaux ».

Certaines nuisances seront néanmoins inévitables. En particulier, la portion de trottoir entre la mairie et la montée de Verdun sera interdite aux piétons, ainsi que l'escalier attenant à la mairie, l'accès à La Poste s'effectuant par le passage piétons situé à proximité de la médiathèque.

Le coût de cette première phase de travaux se monte à 620 000 € HT, dont 40 % du financement doit être assuré par l'Etat, au titre de la dotation générale d'équipement des communes, et 30 % par le conseil général.



Début des travaux d'extension.

Finances communales

Vote du budget 2008

Le conseil municipal s'est réuni le 15 avril dernier, afin d'examiner le premier budget du nouveau mandat municipal ; auparavant, il a validé les comptes de l'exercice 2007. Christian Carletto premier adjoint en charge des finances communales, a souligné l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Concernant le budget 2008, il est notamment marqué par la poursuite des efforts en matière d'aménagement des écoles, en matière de réfection du réseau routier communal, avec près de 100 000 € HT pré-

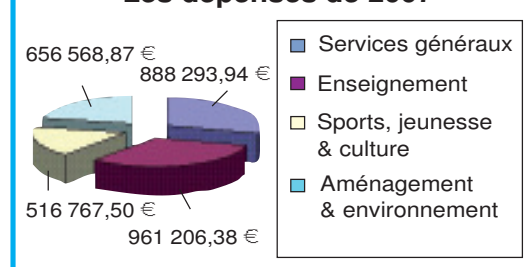
vus, et par l'opération d'extension et de réaménagement de la mairie (voir plus haut).

Le conseil a également voté les subventions aux différentes associations communales, pour un montant de plus de 200 000 €.

Une augmentation de 2 % des taux de la fiscalité locale a été votée, ce qui se situe nettement en-dessous de l'inflation annuelle, et maintient les taux drapais inférieurs aux moyennes départementales.

Christian Carletto et Ronan Lapierre, chiffres en mains.

Les dépenses de 2007



Inauguration

La résidence des Paillons

Le 26 avril a eu lieu l'inauguration du deuxième centre de convalescence de Drap. Mis en service en décembre dernier, il accueille aujourd'hui soixante-dix résidents.

Pour l'occasion, en présence de Marc Morini, maire de Drap, Francis Tujague, maire de Contes, conseiller général, et Pierre Donadey, maire de L'Escarène, les trois directeurs de l'établissement, Martine Labrot, Stéphanie Pinero et Michel Delbarre, se sont transformés en guides pour faire découvrir au public le centre médico-social.

Réparties sur quatre niveaux, l'établissement comprend soixante-deux chambres individuelles et quatre chambres doubles.

Chacun a pu apprécier la qualité des prestations, digne d'un hôtel trois étoiles.

De plus, les résidents



Le centre de convalescence du pays des Paillons tient déjà une place importante dans notre vallée.

peuvent bénéficier d'une salle de sport et pratiquer des activités en fonction de leurs goûts et de leurs aptitudes physiques et in-

tellectuelles. La visite de la cuisine a permis d'apprécier avec quelle rigueur de qualité étaient préparés les repas servis

aux résidents. Bref, un sans faute pour un établissement qui abrite des seniors de soixante à cent cinq ans !

Le 1^{er} juin

Marché à la brocante

De 8 h à 18 h, sur l'Espace Max Barel, près de trois cents exposants proposeront au public un large choix d'objets exhumés du plus profond des caves.

A Drap, le mois de juin débutera avec une des plus attractives brocantes de la vallée des Paillons.

Organisé par la municipalité de Drap et le service de la culture, ce marché réservé aux chineurs toutes catégories va encore apporter son lot de bonnes affaires.

A la recherche de l'introuvable, les visiteurs du dimanche découvriront en prime les animations et dégusteront la bonne socca préparée sur place.

A midi, un apéritif d'honneur sera offert



Rendez-vous dimanche 1^{er} juin.

par la municipalité de Drap, au clos de

boules. Une journée qui se

veut festive et ... Curieuse !

EN BREF

✓ **Victoire du 8 mai 1945.** La commune de Drap s'est recueillie devant le carrefour du 8 mai 1945 pour commémorer la victoire de 1945, date qui mit fin au conflit le plus meurtrier de l'histoire. Cette cérémonie s'est effectuée en présence du maire de Drap, Marc Morini, d'élus, d'anciens combattants et des membres de la Parpaïola. Le maire de Drap a prononcé un émouvant discours rappelant le cataclysme au cours duquel périrent des centaines de milliers de soldats et de civils pour que la France retrouve sa liberté. Un dépôt de gerbes a suivi l'allocution du maire afin de se recueillir devant la stèle dédiée aux combattants tombés pour la France. Cette célébration destinée à préserver la mémoire des victimes et héros s'est déroulée dans le plus grand des respects et avec beaucoup d'émotion.



AGENDA

✓ **Animation.** Le Relais assistance Maternelle de la communauté des communes du Pays des Paillons ira à la rencontre de Marylène Varro, conteuse, **jeudi 29 mai**, de 10 h à 11 h, à la bibliothèque municipale de Drap village. Le thème des goûters gourmands y sera abordé et animé par Audrey Gerrini qui réalisera les personnages à partir de bonbons et petits biscuits. Des histoires pleines de saveurs qui ouvriront les pupilles et les papilles des tous petits.

✓ **Loto.** L'association des parents d'élèves et l'école élémentaire de Drap organise un loto **vendredi 30 mai**, à partir de 19 h, à la salle Maurice Thorez. De nombreux lots sont à remporter, tels qu'un ordinateur, des tours en hélicoptère, VTT...

✓ **Conférence.** L'auteur Jocelyne Mas, rapatriée en 1962, connue pour ses célèbres romans sur l'Algérie, nous fait l'honneur de sa présence le **jeudi 19 juin**, à partir de 18 h, pour une conférence / débat concernant l'après-guerre.

✓ **Brocante.** Près de 300 emplacements occupés par des amateurs et des professionnels proposeront aux collectionneurs et aux curieux des objets les plus divers à la brocante de Drap, **dimanche 1^{er} juin**, sur l'Esplanade du Paillon. Les inscriptions à partir du 13 mai au 04 93 01 45 55.

EN BREF

✓ **OMJCL.** Pour le dernier jour des vacances de Pâques l'Office Municipal de la Jeunesse, de la Culture et des Loisirs a tenu à offrir aux maternelles une journée inoubliable.

Après avoir fait la sieste, les petits bouts se sont réveillés et pour le coup ils se sont revivifiés en dansant et chantant des airs de contines.

Un petit goûter a été offert à tous les enfants, comme un petit au revoir pour se donner rendez-vous aux prochaines vacances.



✓ **Gymnastique.** Lors de la dernière compétition de gymnastique qui s'est déroulée à Aix-en-Provence les samedi 3 et dimanche 4 mai, six équipes de Drap ont obtenu leur qualification pour les finales régionales et de zones.

L'équipe fédérale C toutes catégories, l'équipe festigym benjamines/minimes et l'équipe festigym toutes catégories disputent les finales régionales féminines qui auront lieu les samedi 31 et dimanche 1^{er} juin à Pertuis.

Quant aux équipes festigym toutes catégories, fédérale C benjamines/minimes et festigym benjamines/minimes, elles iront les samedi 21 et dimanche 22 juin à Manosque pour disputer les finales de zones. Nous leur souhaitons bonne chance à toutes !

INFOS CLUBS

✓ **Judo.** Stage les **dimanche 1^{er} et samedi 14 juin** de 10 h à 12 h et de 13 à 16 h au dojo municipal de Drap.

Stage qui a pour but de former des moniteurs de judo FSGT afin d'obtenir leur brevet fédéral. Douze participants âgés de 17 à 61 ans pourront bénéficier de cette formation et suivre les cours de l'intervenant formateur, Thierry Fonteny.

Le but de ce brevet étant d'acquérir une certaine technicité pour devenir moniteur bénévole.

✓ **Foot.** L'équipe benjamine de Drap football, se déplacera à Saint-Jean-Cap-Ferrat le **dimanche 1^{er} juin** et à Annot le **samedi 14 juin**.

Les équipes des débutants, des poussins et des benjamins de l'école de foot se rendront à Levens le **dimanche 8 juin** pour y rencontrer les équipes locales.

Tennis

Tournoi Open pour tous

Du 24 mai au 8 juin, le club de tennis de Drap organise son tournoi annuel sur les cours en terre battue du club.

Les trois terrains seront utilisés pour cet Open de 3^e catégorie, homologué par la fédération française de tennis.

Pour pouvoir y participer il faudra être en possession d'une licence de la FFT.

Il s'adresse aux catégories suivantes :

Simple messieurs et simple dames : seniors plus de 35 ans - seniors moins de 35 ans, jeunes filles et jeunes garçons : 9 ans ; 10 ans ; 11 à 12 ans ; 13 à 14 ans et 15 à 16 ans.

Les matchs se joueront en 2 sets gagnants et se dérouleront le week-end et en



Jeux sept et matchs à partir du samedi 24 mai.

semaine le soir. Pour les enfants les matchs sont prévus le mercredi.

Les organisateurs attendent plus de

deux cents participants.

Les inscriptions se prennent au club ou par téléphone au : 04 93 27 24 81 et

06 81 38 63 65.

Engagements : 15 euros pour les adultes, 12 euros 50 pour les jeunes et les enfants.

OMJCL

Les familles d'abord

Le 6 mai à l'amphithéâtre de la Condamine, en partenariat avec la CAF, l'Office municipal de la jeunesse, de la culture et des loisirs de Drap a présenté son plan d'actions en faveur des familles.

Il s'agit de resserrer les liens parents-enfants par des animations de territoire permettant de donner au noyau même de notre société, la famille, la place qui est la sienne.

Et sur ce point Sami Cheniti, directeur général de l'OMJCL affirme ses convictions : « La dynamique est lancée, il est indispensable pour l'épanouissement de chacun que les fondations de la société soient solides. Nous avons donc mis en place, dans le cadre des structures de proximité, un calendrier proposant des ateliers à thème pour une période de trois mois et des manifestations festives pour dé-



Réunion parents-enfants le 24 avril dernier.

velopper l'envie d'être ensemble ». Bien que certaines dates soient encore à préciser, le programme à venir

s'établit ainsi : Initiation aux danses orientales, à la salsa, à Internet, au théâtre mais également des présenta-

tions de spectacles par les enfants. Pour tous renseignements s'adresser à Cécilia au 06 70 64 07 56.